

La Sentinelle

et **Le Courrier Jurassien** réunis

Journal économique et social

Organe du parti ouvrier suisse

PARAISANT À LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI ET LE SAMEDI

XIII^{me} Année de LA SENTINELLE

VII^{me} Année du COURRIER JURASSIEN

ABONNEMENTS:
Un an: Fr. 5 Six mois: Fr. 2.50
Trois mois: Fr. 1.25

V. VALLOTON, administrateur
Rue de la Serre 35 a, La Chaux-de-Fonds
C. NAINE, rédacteur

ANNONCES: 10 cent. la ligne ou son espace
Offres et demandes d'emploi 30 cent.
Les petites annonces au-dessous de 6 lignes
75 cent. pour trois fois

Demandez à vos épiciers la chicorée **Moka des familles** la seule garantie pure racine de chicorée **E. Nicollet & Cie, fabricants, à Genève**

Maisons recommandées

S. BRUNSCHWYLER, Serre 40

Installations d'eau et de gaz

Toujours un grand choix de Lustres, Potagers et Réchauds en magasin.
Devis gratuit sur demande

Serre 35 a **Cercle Ouvrier** 35 a Serre

Ancienne Synagogue

Consommations de premier choix

Excellents Vins

Bière de la Brasserie Ulrich

Téléphone

Jean WEBER, 4, Rue Fritz Courvoisier, 4

LA CHAUX-DE-FONDS
Denrées coloniales, Vins & Liqueurs, Farines
Sons & Avoines, gros & détail

LEHMANN Frères, VOITURIERS

Rue Léopold-Robert 11 a

Lainages **Au Gagne Petit** Soirées

6, Rue du Stand, **E. MEYER & C^{ie}**, Rue du Stand, 6
Corssets français, prix de fabrique. — Blancs

WILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins et Spiritueux. Farines, Sons, Avoines. Mercerie, Laines et Cotons.

JULES VERTHIER Rue Neuve 10

Grand choix de

CHAPELLERIE en tous genres. — Toujours grand assortiment de **CRAVATES**.

Magasins du Printemps, J.-H. Matile

Atelier spécial pour Vêtements sur mesure

Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants
Rue Léopold-Robert 40, Chaux-de-Fonds

Brasserie de la Comète **ULRICH Frères**
Bière, façon Munich Pilsen, en fûts et en bouteilles.

Grand Bazar du PANIER FLEURI

Spécialité d'Articles mortuaires en tous genres

Pharmacie Centrale

Charles Béguin Rue Léopold-Robert, 16
LA CHAUX-DE-FONDS

Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités — Eaux minérales. — Articles de pansements.

KOCHER & Cie, La CHAUX-DE-FONDS
L.-Robert, 16

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES

Vie — Accidents — Incendie

Gérance d'immeubles — Téléph. 457

Choses sociales et autres

Ce que coûtera au peuple l'augmentation du tarif douanier. — Radicaux tendant la main aux socialistes.

Le 19 octobre 1902, s'est réunie, à Olten, l'assemblée des délégués pour la formation d'une Ligue suisse contre le tarif douanier. M. le Dr A. Wyss y a prononcé un discours magistral sur la question. Nous en tirons les renseignements suivants.

Actuellement, les recettes douanières montent

au chiffre rond de 50 millions, soit 16 fr. par tête d'habitant. Avec le nouveau tarif, on peut prévoir une augmentation de 25 à 30 millions, soit de près de 10 francs par tête de population. L'impôt douanier total serait donc de 26 francs, auxquels il faudrait ajouter 6 francs, au moins, pour frais d'intermédiaires, ce qui constituerait une augmentation totale de 32 francs.

Si l'on compte les familles à cinq personnes en moyenne, cela fera, pour chaque chef de famille 160 francs, soit une augmentation du prix des objets nécessaires à la vie de 30 à 35 0/0.

C'est là une charge écrasante pour tout, et surtout pour ceux qui n'ont pour vivre que le gain de leur travail.

Voilà comment le pauvre peuple est traité par nos messieurs de Berne! Nous n'avions pas besoin de cela pour savoir depuis longtemps que le sort de la population est le cadet de leurs soucis. Les salaires vont en diminuant, à l'heure qu'il est ils sont déjà au-dessous du minimum, plus d'un tiers des familles n'ont pour vivre que fr. 3 par jour... et on a le triste courage, la noire indifférence, la suprême audace de contribuer, par l'augmentation des tarifs douaniers, à renchérir les denrées les plus nécessaires à la vie! Et tout cela pour gagner quelques millions qu'on va jeter dans le gouffre du militarisme. Actuellement sur les 50 millions de recettes douanières, 30 vont au militaire, soit le 3/5. Il paraît que ce n'est pas encore assez. MM. les colonels vont nous demander tout à l'heure, dès que les nouveaux tarifs seront votés, quelque 20 millions pour la transformation de l'artillerie.

Peuple imbécile, tu te contentes de gémir et tu devrais rugir!

* *

On commence, par ci, par là, à entendre, dans le camp radical, des voix qui crient que leur parti est devenu trop gouvernemental et trop bourgeois. Au grand regret des esprits progressistes, il faut constater, en effet, qu'à l'heure actuelle, le radicalisme n'est plus le parti de gauche: il est devenu peu à peu le parti du centre et, comme tel, il oscille tantôt à gauche, tantôt à droite, surtout à droite.

Ces voix qui s'élèvent demandent ce fameux « coup de barre à gauche » dont on parle tellement dans les discours électoraux, mais qu'on ne voit jamais venir.

Voici ce que dit M. P. H. Cattin dans une correspondance au *Journal du Jura*: « Le seul remède à la situation serait une évolution rapide et décisive du parti radical vers la gauche. Attendre cette évolution des chefs radicaux actuels est bien inutile. Ils iront plutôt à droite. » Il en conclut que la création du parti indépendant répond à une nécessité politique.

D'autre part, nous lisons dans le *Démocrate*: « Aujourd'hui, le parti radical... aurait besoin d'un sang nouveau pour lui donner plus d'élan, plus d'enthousiasme. Où diriger sa barque? Vers les groupes de droite?... tenez-vous? Consultez l'histoire politique du pays et vous en déduirez la réponse. A l'extrême gauche?... Et pourquoi pas? Dites-moi, dans trente ou quarante ans, n'aurait-elle pas la majorité à la ville, comme à la campagne? Cette solution serait la meilleure. D'ailleurs, ce parti socialiste, — voilà le mot lâché, — n'est pas aussi terrible que d'aucuns veulent bien le dire... »

Ces voix sont un signe des temps, et ne sont pas pour nous déplaire. Le radicalisme a eu une grande et belle tâche de 1848 à 1874, les deux dates de nos deux Constitutions fédérales. Etape par étape, il nous a donné la liberté politique. A l'heure qu'il est, celle-ci est à peu près complète. Ajoutez-y la nomination du Conseil fédéral et de

nos Conseils d'Etat par le peuple, la représentation du Conseil fédéral et de nos Conseils d'Etat par le peuple, la représentation proportionnelle aux élections du Conseil national, le referendum obligatoire... et nous n'aurons plus rien à désirer au point de vue politique.

Telle a été l'œuvre du radicalisme. Il s'est montré de force pour l'accomplir, reconnaissons-le, avec beaucoup de maîtrise. Cependant, cela ne suffit pas: il faut marcher en ce monde, au moment où l'on met le pied sur un sommet et où l'on croit être arrivé au but, on découvre un sommet nouveau que l'on n'avait pas même entrevu de loin. Nous avons conquis la cime de la liberté politique, mais, au moment où nous y posons le pied, nous apercevons la cime nouvelle et lointaine de la liberté économique et sociale.

Le radicalisme sera-t-il assez fort, assez robuste, assez jeune, pour se mettre de nouveau en route et partir pour sa conquête? Nous l'avons cru longtemps, nous l'avons souhaité de tout cœur, mais, ces trente dernières années, nous avons dû constater qu'il vivait du passé et qu'il ne regardait plus vers l'avenir. Dans ce monde, qui n'avance pas recule. Je ne veux pas dire que le radicalisme ait reculé au point de vue progressiste; en tout cas, il a gardé le statu quo et n'a pas marché de l'avant.

C'est pourquoi, par la force même des choses, un autre parti s'est formé, jeune, vigoureux, plein d'enthousiasme, qui a pris sa place et qui, lui, marche hardiment à la conquête des libertés économiques et sociales: c'est le parti socialiste. Hier, il n'était rien, aujourd'hui il s'affirme et s'impose à l'attention, demain, dit le correspondant du *Démocrate*, il aura la majorité à la ville comme à la campagne. C'est le seul parti qui ait un programme d'avant-garde nettement défini. A un quart de million d'exemplaires, il l'a jeté aux quatre vents de la patrie, lors de la campagne électorale. Son double cri a été: « A bas les colonels et le militarisme », parce que nous voulons développer les œuvres de paix au sein de la paix. « A bas les tarifs », parce que la situation économique est assez précaire pour ne pas l'aggraver.

Ce cri a été entendu et le peuple qui réfléchit, en comparant le pâle programme du radicalisme et le programme d'avant-garde du socialisme, commence à trouver que le radicalisme est décidément « trop vieux jeu. » Celui-ci n'a plus pour lui que le fétichisme du drapeau et de la couleur: c'est pourquoi tant de citoyens mécontents lui restent encore fidèles. Combien de temps cela durera-t-il? Il y a deux ans, le Grutli tout entier, soit 25,000 électeurs, a secoué, non sans déchirement de cœur, tout attache avec un parti qui ne représente plus l'orientation à gauche. Aujourd'hui des voix toujours plus nombreuses s'élèvent pour faire entendre leur mécontentement. C'est la déroute qui commence et une fois que la déroute est dans une armée, celle-ci a beau avoir de beaux effectifs, c'est le signal de la défaite. Voilà la situation.

Le radicalisme nous a donné la liberté politique: il a bien mérité de la patrie. Paix lui soit! Le socialisme lutte pour la conquête de la liberté économique et sociale: puisse-t-il être dit de lui, un jour, ce que nous disons aujourd'hui du radicalisme: il a bien mérité de la patrie!

DE STAVISLAZ.

Nous insérons avec plaisir l'article suivant qui a été refusé à la *Feuille d'Avis* de Neuchâtel:

Autour de la conférence Zévaès

Réponse à M. le Dr Vellemann, professeur

On n'attaquait pas le bon Dieu à la conférence

Zévaës, aussi n'était-on pas très nombreux. Tous ceux qui ont écouté cette dissertation sobre, logique, cordiale et humaine, s'en sont allés impressionnés. Un ancien président du Grand Conseil disait, en sortant, à un ami :

— Des conférences pareilles font réfléchir.

Un professeur ajoutait :

— Ces arguments-là sont irréfutables.

Il paraît cependant que ce n'est pas l'avis de M. le Dr Velleman. Il l'a déclaré bien franchement dans le numéro de samedi, 22 novembre, de la *Feuille d'Avis* de Neuchâtel. Cet article m'a vivement intéressé, mais je n'en avais pas lu dix lignes, que j'ai été obligé de m'écrier :

— Ce professeur ne lit donc aucune revue et aucun journal socialiste, il n'a jamais vécu avec le peuple pour connaître ses préoccupations et ses souffrances ! Il ne nous juge que par oui-dire. Comment se permet-il donc de porter un jugement ?

Hélas ! C'est ainsi que font la plupart des personnes, même parmi les plus instruites et les plus distinguées, comme M. le Dr Velleman. De là tant de préjugés à notre égard.

Je me permettrai, M. le docteur, de relever trois assertions, absolument erronées, dans votre article. Trois suffiront :

Vous dites d'abord que « les doctrines de Karl Marx sont considérées comme surannées par une partie notable des socialistes eux-mêmes, et que M. Zévaës n'a fait qu'en présenter l'exposition sommaire ». J'ose prétendre que la conférence Zévaës était parfaitement originale et neuve. Mais, comme tous les socialistes, il s'est appuyé sur Karl Marx. L'ouvrage de ce dernier : *Le capital, critique de l'économie politique*, paru à Hambourg, en allemand, en 1867, et traduit en français, dès 1873, par M. Roy, est et reste l'œuvre magistrale, qui sert de base à toutes les discussions et à tous les congrès des socialistes. Les idées de Karl Marx sont si peu surannées, que nous assistons de nos jours à cet immense accaparement de capitaux, formé par les trusts, que seul Marx a annoncé, en vrai prophète qu'il était. Les idées de Karl Marx sont si peu surannées, qu'il vient de paraître, dans une édition toute nouvelle de 1901, le *Manifeste communiste* de Karl Marx et F. Engels, suivi d'un commentaire par Charles Andler.

Vous parlez ensuite, M. le docteur, de « Bernstein et d'autres, qui seraient des scissionnaires et des renégats du socialisme. « Mais, voyons, où avez-vous vu cela ? Seriez-vous peut-être de ceux qui prennent leurs désirs pour des réalités ! Vous n'avez donc pas lu les actes du congrès socialiste de Munich de cette année. La *Revue socialiste* du 15 novembre vient d'en donner un lumineux résumé et nous voyons Bernstein et vos soi-disant scissionnaires et renégats y assister et discuter avec les Auer, les Vollmar et les Bebel. C'est aux applaudissements de l'assemblée que le président Singer, faisait allusion à une couronne de fleurs qui décorait le bureau, s'est écrié : « Nous ne sommes guère habitués à parler au milieu des fleurs. Je vois, dans cette belle couronne, le symbole de l'unité du parti. » Oh ! je sais bien qu'il y a des luttes entre socialistes, parce qu'il n'y a chez eux ni mot d'ordre donné, ni fétichisme de la couleur et du drapeau. Mais ces luttes sont les preuves de la vie : un corps mort ne lutte plus. Les socialistes allemands sont tellement unis que, devant le scutin, ils se retrouvent... deux millions d'électeurs, et envoient... soixante députés au Reichstag.

Vous parlez enfin, M. le docteur, de « certaines machinations des syndicats ouvriers, lesquels forment la base du parti ». Alons, allons, s'il vous plaît ! Ça c'est un peu fort, ça c'est grave, ça c'est faux, archi-faux et, comme le reste, *mal intentionné*. Vous n'avez pas étudié un seul syndicat de près, vous n'avez pas lu un seul règlement de syndicat, vous n'avez assisté à aucune de leurs séances, vous n'avez adressé la parole à aucun membre de comité... et vous vous permettez de parler de machinations. Mais vous ne savez donc pas la valeur des mots. Je lis dans Littré : Machination = action de préparer par des menées sourdes, par des intrigues quelque mauvaise chose. Les syndicats ont toujours travaillé au grand jour, et n'ont eu qu'un but : arrêter la baisse perpétuelle des salaires, et sauver une industrie menacée. Ah ! si on avait écouté Favon de Genève et rendu les syndicats *obligatoires*, les salaires seraient aujourd'hui de 30 0/0 plus élevés dans toutes les branches. J'ai assisté à une grève, où un patron, qui a été immédiatement désavoué par tous ses collègues, baissait ses prix, du jour au lendemain, de 50 0/0. Le syndicat s'est levé comme un seul homme contre ce fabricant de pauvres, et il a tenu bon. Honneur aux syndicats ! Si les prix sont encore tolérables dans certaines branches de l'industrie, on le doit à eux et à eux seuls. Ce sont là les seules machinations que je connaisse, de leur part.

Aussi je les félicite et je combats dans leurs rangs.

Si je ne craignais pas d'allonger cette réponse, je relèverais, M. le Docteur, vos accusations portées contre M. Zévaës et les socialistes, à propos du *capital*. Mais, professeur naïf, nous ne voulons ni la suppression de la richesse, ni celle des riches, nous voulons la suppression du capitalisme, ce qui est tout autre chose. Le capitalisme, c'est l'écrasement du faible par le fort ; c'est le directeur payé des dizaines et des centaines de mille francs, ce sont les actionnaires tirant un dividende de 12, 15 et 20 0/0, pendant que les ouvriers femmes gagnent fr. 1,50 et les ouvriers hommes fr. 2,50 à fr. 3 par jour ; c'est la tuberculose, parce que le mari, la femme et les enfants ne plus se nourrir ; c'est l'alcoolisme, parce que, mal payé et mal nourri, le travailleur se décourage, suivant cette parole de l'Écriture : *Donne du vin au pauvre, pour qu'il oublie sa misère* ; c'est la déplorable situation économique de nos jours, avec toutes ses hontes et toutes ses souffrances. Aussi, en face de cette situation, nous réclamons, avec Zévaës, la transformation de l'état actuel par la suppression du capitalisme, l'avènement de quelque chose de meilleur et de plus juste, le concours de toutes les bonnes volontés, pour amener l'ère heureuse, où il n'y aura plus ni riches, ni pauvres, ni exploités, ni exploités, mais où tous seront frères, et s'assièront ensemble à la même table de famille. Utopie ! dites-vous. Je sais que cela n'était pas une utopie pour les apôtres de Jésus, puisqu'ils ont essayé de réaliser cette société d'amour, de paix, de fraternité et d'égalité des biens. Je sais que cela n'était pas une utopie pour le Christ puisqu'il est venu établir *ici-bas* le royaume de Dieu et qu'en face des misères morales et sociales de son peuple, il a poussé le cri de l'amour et de la compassion : « J'ai pitié de cette multitude ! »

— Entends-tu, disait un soir à Maxime Ducamp, l'Arabe, qui lui servait de guide dans le désert, entends-tu comme le désert soupire ? Il soupire de ce qu'il reste toujours désert, et voudrait devenir prairie.

Ce soupir, moi aussi je l'ai entendu, lorsque le soir je me promenais, seul, les pieds dans la fange et la tête dans le ciel : le soupir des travailleurs surchargés de travail, mal payés, mal nourris, ployant sous le faix des soucis et des tracasseries, luttant, peinant, geignant, souffrant... et dès lors je me suis jeté dans la mêlée sociale.

A. BOURQUIN, pasteur.

Le cas du citoyen Sigg

On mande de Berne :

« Le Conseil fédéral, étant donné le fait que le citoyen Sigg, en qualité d'adjoint du Secrétariat ouvrier, est salarié par la Confédération, a ouvert une enquête sur la question de savoir si, vu sa façon de compromettre ses devoirs de citoyen suisse, il peut continuer à être fonctionnaire fédéral. Un rapport sur le citoyen Sigg a été demandé par le Conseil fédéral au gouvernement genevois. »

Espérons qu'il sera juste.

L'agriculture et le tarif douanier

Nous demandions récemment à un paysan partisan enthousiaste du tarif ce qu'il en espérait.

— Mais, vendre cher du bétail aux bouchers.

— Vendez-vous actuellement du bétail de boucherie !

— Pas du tout, on le paie trop mal, je n'ai que des vaches laitières, on ne vend que les vieilles et on élève les veaux.

— Mais avez-vous assez de fourrage pour produire encore à côté du bétail de boucherie.

— Non, j'emploie tout mon fourrage. Il me faudra bien vendre les vaches pour me mettre à élever des bœufs.

— Alors où sera l'avantage ? Vous abandonnez un métier que vous connaissez bien, pour en prendre un que vous connaissez à peine. Vous lâchez un revenu certain, pour un revenu incertain, sans compter que le jour où tout le monde voudra vendre des bœufs, ils baisseront de prix, tandis que le lait produit en quantité insuffisante renchérit. Lorsque, pour vous tirer d'embarras, vous voudrez reprendre la production du lait, vous ne trouverez plus d'écoulement pour vos fromages ; l'étranger se sera mis à les faire lui-même et il aura perdu l'habitude de les venir prendre chez nous. Les relations une fois rompues ne se renouent pas si vite. Pour comble de malheur, nos condenseries auront été s'établir en dehors du pays, là où elles trouvent le lait à bon marché, à moins qu'elles n'aient fait faillite. Où sera l'avantage ?

— Ecoutez, je veux encore réfléchir à tout ça et voir ce qu'en dit le journal des paysans.

Et mon homme s'en alla perplexe. Peut-être

la fable du chien qui lâche la proie pour l'ombre lui trottait-elle dans la tête.

Au-dessus de la discipline....

Alfred de Vigny dans son livre *Grandeur et servitude militaire* posait, il y a plus de 50 ans déjà, cette contradiction tragique du devoir militaire et de la conscience individuelle. Ses héros résolvent le problème en faveur de la discipline. Les hommes de notre époque commencent à agir en sens contraire. Le *tu dois* de la conscience devient plus fort que le *tu dois* des règlements militaires. Il n'est pas trop tôt !

Ecoutez les réfractaires de Genève.

Wyss, fusilier : Je n'ai pas voulu marcher contre des frères dont je soutiens les revendications.

Isler, fusilier : Ma conscience m'a interdit de marcher contre des frères. Mon père, mécanicien, faisait grève.

Zaugg, caporal : Je refuse de marcher contre une grève, je ne marche que suivant les cas et suivant par qui l'ordre est troublé.

Blanchard, fusilier : Ma conscience m'interdisait de marcher contre mes frères.

Fleury, fusilier : Mes convictions m'empêchent de prendre les armes contre des camarades en grève.

Niggli, caporal : Je ne pouvais marcher contre mes collègues.

Métraiiller, fusilier : J'étais gréviste, je ne pouvais compromettre les revendications des travailleurs.

Gaudin, fusilier : Mon père était parmi les grévistes, et je ne veux pas marcher contre mes frères de misère.

— Marcheriez-vous en temps de guerre ?

— Je ne puis pas répondre de l'avenir, je ne sais pas.

Zehfuss, fusilier : J'étais moi-même gréviste de la C. G. T. E., je ne pouvais monter sur les voitures pour en prendre la garde.

Rochat, caporal : Je fais partie d'un syndicat, j'ai voulu marcher la main dans la main avec mes collègues.

Decreuse, caporal, carabinier : Je n'ai pas répondu « par conviction » je ne marche pas contre des ouvriers, même si les affiches avaient porté la mention des peines prononcées par le Tribunal, je n'aurais pas marché.

Renou, carabinier : Je n'ai pas répondu parce que j'étais partisan de la grève, sous aucun prétexte, je n'aurais marché.

Sigg, (1) Comme en 1898 je me suis trouvé en face d'un conflit de devoirs et comme précédemment je n'ai obéi qu'à ma conscience.

Hurni : Je n'ai pas voulu prendre les armes contre des camarades, c'était un cas de conscience.

Ces différents réfractaires ont recueilli ensemble environ 25 mois de prison. M. l'auditeur Lehmann, en réclamait 44.

L'héroïsme de tous ces braves a moins d'éclat que celui dont fait preuve le soldat qui tire, perce, déchire, mitraille sur un champ de bataille ou un champ de grève. Ils ne sont pas cités à l'ordre du jour ces soldats du devoir, on ne leur délivre pas de médaille, ils ne rentrent dans leurs foyers, admirés, adulés des femmes. On ne leur donnera pas une rente dans leurs vieux jours, ni de place dans les administrations. La patrie reconnaissante ne leur élèvera pas de monument.

On les a jetés en prison, privés de leurs droits de citoyen, privés de leur gagne pain. Leurs femmes et leurs petits pleureront de longs mois à les attendre. Les camarades de misère seuls viendront panser leurs blessures, réparer les ruines.

Mais aussi, leurs mains sont nettes, il n'y tremble aucune goutte de sang. La tache est sur le casier judiciaire, elle n'est pas sur la conscience. La livrée qu'ils portent maintenant doit leur apparaître combien plus glorieuse que les flamboyants uniformes de ceux qui les ont condamnés, l'outil du forçat, combien plus humain que le sabre de l'officier ou le fusil du soldat.

Dans leur cellule étroite et sombre, ils sont éclairés de cette lumière intérieure qui perce les murs des prisons et des bastilles, fait tressaillir les foules et reculer les horizons du monde. Ils voient la petite flamme née dans l'âme obscure du moujik s'allumer dans tous les pays, se multiplier, grandir en une nappe immense submergeant les frontières et demain embrasant la terre.

C. NAINÉ.

P. S. — Pour venir en aide aux familles de nos camarades frappés et protester contre la conduite scandaleuse des autorités bourgeoises, nous ouvrons une souscription dans nos colonnes. Les sommes sont recueillies au bureau du journal.

(1). Sigg a fait le maximum, il a été condamné à 4 mois de prison.

Souscription en faveur des victimes de la grève et des Tribunaux militaires à Genève :

Chorale l'Avenir	fr. 5.—	Un Genf	1.—
Un éœuré	0.50	Bauer Paul	1.—
Vive la grève générale	0.20	Schelling Henri	1.—
Un typo	0.50	Corbet Paul	0.50
Un graveur	1.—	S. Wermo	0.50
Un re-typo	0.50	C. Naine	0.50
A.	0.50	M. C.	0.50
T. E. E.	0.50	P. Pauly	0.20
C. Kocher	0.50	J. Rufener	0.20
A bas le plumet	1.—	G. Rothenbuhler	0.50
A bas les tyrans modernes	0.20	G. Lauber	0.50
L. D.	2.—	A. Favre	1.—
Un député	2.—	Schatzmann A.	0.50
Un indigné du jugement de Genève	0.50	Spichiger A.	0.50
Un antimilitariste	0.50	J. Schweizer	1.—
G. G.	0.50	L. C.	1.—
Un mécontent	0.40	A. G.	0.50
Pour des galons au 6	6	Prosper	1.—
K au grand auditeur	1.—	E. Gnechi	1.—
Un aristocrate	1.—	Fritzi	0.50
		Matthey	0.50
		Lègeret Georges	0.50
		Maurer David	0.50
Total à ce jour: fr. 33.20.			

Chroniques Neuchâteloises

Commission politique de la Chaux-de-Fonds. — Assemblée le vendredi, 5 décembre 1902, à 8 1/2 heures du soir, au *Cercle ouvrier*. Sans autre convocation.

Rectification. — On se souvient qu'au lendemain des élections M. Fritz Harder, patron boîtier, protesta dans le *National* contre une déclaration d'un homonyme qui affirmait faire partie de la ligue anti-maçonnique. M. Harder, patron ajoutait que la déclaration de son homonyme émanait du parti ouvrier.

Cette dernière affirmation était gratuite et M. Harder l'a reconnu lui-même dans une lettre qu'il nous adresse.

La Commission politique.

Conseil général. — Le groupe socialiste, au Conseil général, a présenté, vendredi passé, au dit Conseil deux motions, l'une demandant l'introduction de la représentation proportionnelle comme système d'élections communales.

L'autre demandant l'édification par la commune d'une Maison du Peuple ou du moins d'une salle de conférence. Ces deux motions ont été renvoyées à une session ultérieure.

Université populaire. — Le cours d'Economie politique n'aura pas lieu mercredi 3 décembre prochain, la prochaine leçon est fixée au mercredi 10 décembre.

Théâtre. — *La Recommandation*: Excellente charge de Max Mauray doit avoir plu au rare public de jeudi.

M. Bailly dans Mime, a su rendre à la perfection le rôle de solliciteur bassement soumi devant le maître et qui, ayant réussi sans que le talent y soit pour quelque chose, écrase de son autorité grotesque ses subalternes.

Nous aurions aimé rencontrer au théâtre certains contremaitres de notre connaissance, un clignement d'œil de notre part aurait souligné la comparaison qui s'imposait entre la mimique du rôle au théâtre et la réalité souvent aussi ridicule dont ils sont les acteurs à la fabrique ou au bureau.

L'interprétation de: Le gendre de M. Poirier, nous a démontré qu'enfin la troupe de M. Bressi Bonnelly est ce que l'on peut trouver de mieux pour une scène comme la nôtre. A part quelques hésitations de l'entêté Poirier, c'était très bien.

V.V.

Souscription de la Jeunesse socialiste pour brochures et chansons.

Listes précédentes	fr. 27.60
Pour Temple socialiste	0.20
Pour un pasteur socialiste	0.30
Un qui paie la taxe des pompiers	0.20
Vive Sigg	2.—
A bas l'armée	0.50
Pas de Tribunaux militaires	1.—
Pour défendre les idées du bon Sigg	0.20
Vive Zévaës	0.50
Pour des galons supplémentaires à MM. Lachenal et Lehmann	1.50
Vive les réfractaires	1.—
Une victime de l'Usine	0.20
Vive les femmes socialistes	0.50
Un Sagnard (un autre)	0.20
Vive Sébastien	1.50
Vive Pettavel	1.40
Total Fr. 38.80	

Le Locle, le 30 novembre 1902.

Même à part la ferblanterie, l'épate et les tiges de bottes en veau verni, le militarisme a des côtés tragi-comiques.

Cet été, une des sociétés de tir militaire d'une localité que vous me permettez d'appeler le *Village Suisse* opérait par un temps détestable. Le vent faisait rage et les hommes n'arrivaient pas aux points exigés, ce que voyant le chef des cibarres, un salarié, joyeux fils du Tessin, tout, dans

son fossé sous la cible, a tenu à peu près ce langage:

Du diable si jamais on ira faire la poulente à midi avec tous ces marauds. Voyons? c'est pas un tir *tombola* où y a des prix, ça ne peut pas faire du tort à personne, on veut un peu s'y aider.

Et pif, paï, un deux, un trois, un quatre, au lieu d'une pendule.

A ce compte et sans se douter de rien, tout le monde eut un résultat superbe, les derniers même arrivèrent les premiers tout comme au paradis. Mais la Roche Tarpéienne est près du Capitole: les livrets de tir furent seulement trop beaux pour aller à Berne.

L'officier inspecteur — qui s'y connaît puisqu'il est président d'une société sœur de celle en cause — conquit de la méfiance. Il y eut interrogatoire, contre-épreuve, enquête appel d'un officier supérieur de tir, surenquête, rapport à un, deux ou plusieurs officiers encore plus supérieurs qui cassèrent tous les tirs de la société.

Bref, les cent ou cent cinquante soldats, tous ouvriers, qui sont membres de la société, dont peu avait tiré le jour néfaste en question et qui tous ignoraient le petit truc du cibarré, reçurent l'avis qu'ils devraient aller trois jours en caserne subir une punition consistant à refaire tous leurs exercices militaires de l'année.

« La justice est dure, mais c'est la justice! »
Ce soir-là nos camarades ne firent pas comme les électeurs du Val-de-Ruz, qui chantent aux assemblées préparatoires, pour se mettre du cœur au ventre.

« Aux bords du Rhin guidez-nous au combat. »
Dans une prochaine, je vous montrerai l'autre face de la rectitude militaire et vous dire comme quoi ceux, du même village, qui essayèrent, au dernier tir cantonal, de décrocher un prix sous le nom des cadets que dirige le même inspecteur, avaient de la barbe au menton.

TRIMEUR.

Est-il vrai?

Est-il vrai que les locomotives du J.-N. sont dans un état de... sécurité plutôt relative?

Est-il vrai qu'on a si peu de machines qu'on n'a plus le temps de faire les réparations indispensables et que les révisions se font surtout... à coups de pinceau?

Est-il vrai qu'il y a des chaudières fissurées, des foyers crevés des « tacons » provisoires qui menacent de rester provisoires jusqu'à ce qu'il se produise un accident?

Est-il vrai, en un mot, que nos camarades, chauffeurs et mécaniciens, risquent tous les jours leur vie sur des « rossignols » qu'on n'autoriserait plus aucune compagnie à faire rouler?

Est-il vrai encore que l'aération du tunnel des Loges est si mauvaise que les médecins ont interdit de « doubler » pour passer le tunnel? Est-il vrai que l'on double quand même et que mécanicien et chauffeur de la seconde machine sont parfois obligés de s'accroupir au fond de leur tender pour échapper à l'asphyxie.

Nous tenons, de source qui nous paraît bonne, des renseignements qui ont entièrement ébranlé notre confiance en la sécurité de la ligne et il appartient à qui de droit de nous rassurer au plus vite.

Notre gouvernement cantonal vérifie-t-il les rapports des ingénieurs de l'administration et puisque nous avons un conseiller d'Etat si fort en chemin de fer au lieu de l'envoyer à Berne n'y aurait-il pas lieu plutôt de l'inviter à faire une petite enquête... plus près. PILULE.

Grand Conseil bernois

(Suite et fin)

Les séances de la semaine dernière ont été consacrées spécialement aux débats du budget de 1903.

Comme d'habitude, le groupe socialiste a fait du bon travail, mais qui malheureusement est généralement combattu par parti-pris par les autres partis.

C'est ainsi que dans la rubrique *Police* nos amis voulaient hausser sensiblement la somme prévue pour la solde des gendarmes. Ce fut repoussé.

Au Département de l'Instruction publique plusieurs députés socialistes demandèrent une augmentation de subvention pour la fourniture du matériel scolaire, l'installation de bibliothèque, crédit pour conférence publique sur l'art vétérinaire, etc. tout fut repoussé.

Seul, une augmentation de 12,500 fr. pour les écoles de couture a été votée.

Par contre, on a voté une multitude de crédits dont le besoin ne se faisait pas autant sentir que dans le domaine scolaire.

Mercredi, le citoyen Nicol déposa une motion tendant à instituer la gratuité des soins médicaux dans tout le canton, motion appuyée par tous les autres députés socialistes et M. Cuenat.

Jeudi, notre camarade Reimann développa son interpellation concernant les abus commis sur la ligne S.-G. par les patrons Messing envers leurs ouvriers.

Samedi, nous reviendrons sur cette interpellation qui est très intéressante.

Chroniques Jurassiennes

PORRENTROY. — On nous fait remarquer que les travaux mis en exécution en faveur des ouvriers sans travail de notre ville seront bientôt terminés. Espérons que le Conseil municipal aura la sagesse de faire exécuter de nouveaux travaux pour permettre aux malheureux qui sont contraints de s'y rendre de continuer à gagner quelques francs pendant la dure crise que nous traversons.

On aurait pu supposer qu'à ce moment de l'année, les affaires auraient repris leur cours habituel, mais malheureusement c'est le contraire qui se présente.

Les chômeurs deviennent de plus en plus nombreux.

Quel contraste cependant, on voit à Porrentruy des gens qui ne peuvent arriver à vilipender leurs rentes, tandis que d'autres qui les leur ont procurées par leur travail, n'ont pas assez de pain noir à manger, eux et leurs enfants.

Et c'est en ce moment que l'on pense renchérir les vivres, les vêtements, enfin tout par les nouveaux tarifs douaniers que nous ont façonné nos conseillers nationaux.

Dimanche prochain, 7 décembre, aura lieu à la nouvelle halle de gymnastique, une grande assemblée des citoyens appartenant à toutes les organisations ouvrières syndicales politiques et coopératives pour entendre le rapport présenté par les délégués de ces mêmes sociétés au récent congrès d'Olten, convoqués pour prendre position contre les nouveaux tarifs de famine.

Après le rapport du congrès, des dispositions seront prises pour mener radicalement la campagne contre les tarifs de douane, campagne déjà commencée il est vrai, dans maintes localités.

Déjà plusieurs centaines de signatures couvrent les listes qui circulent un peu partout.

Toutes les personnes non encore en possession de listes référendaires peuvent s'en procurer chez les personnes suivantes: chez lesquelles elles peuvent aussi signer:

- MM. Charles Gaibrois, président du syndicat des horlogers;
- Gustave Péquignez, président du syndicat des boîtiers;
- Pierre Béchir, président du syndicat des graveurs et guillocheurs;
- Pierre Nicol, président de l'Union Ouvrière;
- Ali Froidevaux, président de l'Union Ouvrière catholique;
- Joseph Erhardt, président du comité directeur de la coopérative de consommation;
- Albert Morand, président du syndicat des ouvriers doreurs;
- Arnold Mettler, président du syndicat des ouvriers faiseurs de ressorts;
- Jacob Rœmer, président de la société ouvrière allemande.

Des listes sont aussi déposées chez M. F.-J. Hublard, négociant en instruments de musique et à l'imprimerie Marquis.

MOUTIER. — (Corresp.) — Serait-il permis de demander à notre Conseil communal pourquoi le parti ouvrier n'est pas représenté dans la Commission formée pour élaborer un nouveau plan d'alignement?

Croyez-vous, Messieurs les membres du Conseil, que pas un ouvrier n'aurait été capable de faire partie de la dite commission.

Constatez, ouvriers, ce qui se passe. Plus besoin de votations en perspective... l'on se fiche de vous. Vous dormez, il me semble. Ouvrez donc les yeux et regardez donc un peu autour de vous. G. D'Y.

ACHETEZ

VOS

Linoléums

Rideaux

Couvertures

Tapis de toutes variétés

à la

HALLE AUX TAPIS

48, Rue Léopold-Robert, 48

Editeur, Administrateur de la *SENTINELLE*:

V. VALLOTON, Rue de la SERRE 35^a

La CHAUX-DE-FONDS

Rédacteur: C. NAINÉ, Chaux-de-Fonds

Portraits

Faites faire vos agrandissements photographiques directement à l'atelier spécial de

J. CAVO

Terreaux 6, Neuchâtel

Grands tableaux richement encadrés, grandeur naturelle pour 25 fr.

Sanatorium neuchâtelois

Conférence

publique et gratuite sur la

Tuberculose

par M. le Dr G SANDOZ, de Neuchâtel, le vendredi, 5 décembre, à 8 1/2 heures du soir, grande salle de la Croix-bleue.

Nombreuses projections à la lumière électrique.

Si vous toussiez prenez les

Pastilles Pectorales

Sébay

au Goudron de Norwège

souveraines contre

Rhums, Toux, Bronchites, Catarrhe, Enrouement, etc.

Madame R. M., à Vezio (Tessin), écrit: « Voudriez-vous avoir la bonté de m'envoyer contre remboursement une boîte de vos Pastilles pectorales Sébay, car les dernières que j'ai prises ont été très efficaces. »

Fr. 0,75 la boîte

Pharmacie Centrale

Ch. Béguin

16, rue Léopold-Robert, 16

Société de musique

Au Temple

Vendredi, 12^e Décembre 1902 à 8 1/4 heures

Premier Concert d'abonnement

Collaborateurs:

Ysaye

&

L'Orchestre de Berne

Prix des places: Parterre de côté, 1 fr.; De face, 1 fr. 50; Amphithéâtre de côté, 2 fr.; De face, 3 fr.; Galeries, 2, 3, 4 et 5 fr.

Billets: M. Léop. Bech, dès le 9 décembre.

Répétition à 2 heures

Billets: 1 fr.

Avis de la Préfecture de La Chaux-de-Fonds

L'adjudication par enchères publiques des trois tronçons 4, 5 et 6 de la pêche du Doubs, pour une nouvelle période de 2 ans, commençant le 1^{er} janvier 1903, aura lieu à la préfecture le samedi, 13 décembre 1902, à 3 heures précises du soir.

La Chaux-de-Fonds, le 22 novembre 1902.

Le préfet, N. DROZ-MATILE.

Foire de Noël

Ouverture de la foire: 20 décembre 1902.

Fermeture de la foire: 5 janvier 1903.

Emplacement: Place Neuve. Pour tous renseignements et demande d'abonnement, s'adresser à l'inspecteur de police, Hôtel communal.

AVIS

La Direction de police rappelle au public les dispositions de l'article 10 du règlement général de police:

« Il est interdit d'établir des glissoirs sur la voie publique » et de se traîner avec toute espèce de traînaux sur les routes, aux abords de la localité et dans les rues en pente.

« L'usage des patins est interdit sur les trottoirs et dans les rues à forte pente. La police pourra en outre l'empêcher partout où ceux qui se livrent à cet exercice compromettraient la sécurité et la tranquillité publiques. »

Les contrevenants seront rigoureusement poursuivis.

Direction de police.

AVIS

Aux termes de l'article 44 du règlement général de police, les propriétaires de la zone intérieure sont invités à faire enlever la neige sur les toits et à débarasser les abords de leurs immeubles et spécialement des trottoirs, de manière à ce que la circulation ne soit pas entravée.

Direction de police.

Photographie artistique

Hugo SCHENI

94, Léopold-Robert 94

Syndicats ouvriers

soutenez

l'Imprimerie de la Sentinelle par vos imprimés

Nouveau! Nouveau! Machines à coudre

N'achetez aucune machine à coudre sans avoir visité les nouvelles machines à coudre

HAID & NEU

cannettes centrales, marchant en avant et en arrière.

La plus haute nouveauté, la dernière perfection.

Les anciens modèles seront vendus à bas prix, paiement 5 fr. et 10 fr. par mois, à compte ou comptant, garantie sur facture; maison de confiance.

Se recommande,

Henri MATTHEY, 1^{er} Mars, No 5

CHAUX-DE-FONDS

Téléphone

Téléphone

AU LION

AU LION

Immense choix de

CHAUSSURES

AU LION

10, Place Neuve, 10

G. STUSSI.

AU LION

AU LION

SAGNE - JUILLARD

HORLOGER-BIJOUTIER

38, Rue Léopold-Robert, 38

TÉLÉPHONE Maison de confiance fondée en 1889 TÉLÉPHONE

Bijouterie

Alliances 18 Kts

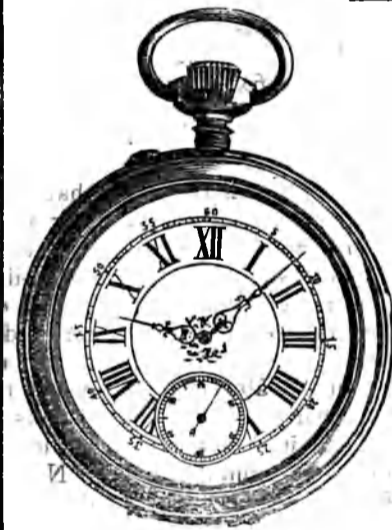
Montres

RÉGULATEURS

COUCOUS

RÉVEILS

PENDULES



Réparations

Garantie absolue

Mon magasin reste ouvert tous les dimanches du mois de décembre

Incontinence d'urine

Si je n'ai pas écrit plus tôt, c'est qu'avant tout je désirais voir si le résultat obtenu par votre traitement par correspondance était bien définitif. Je craignais toujours une rechute, mais elle ne s'est heureusement pas produite et je suis heureuse, messieurs, de pouvoir vous annoncer la guérison de mes fillettes, âgées de 6 à 10 ans; elles ne mouillent plus leur lit. Je vous remercie de vos soins de tout l'intérêt que vous m'avez témoigné. Biolley-Orjullas s. Echallens, Vaud, le 23 mai 1901. Mme Lydie Thélina. Le soussigné atteste la vérité de la signature ci-dessus: Biolley-Orjullaz, le 23 mai 1901. Ele Dory, secrétaire municipal. Adresse: Polyclinique privée Glaris, Kirchstrasse 405, Glaris.

Restaurant Economique

Téléphone 919

PLACE DE L'OUEST

Tous les jours: Diners et soupers complets, depuis 50 centimes.

Tous les jours: Service à la carte.

Tous les jours: Pâtisseries fraîches.

Tous les jours: Cantine.

Pension bourgeoise très soignée

Le Restaurant occupe le rez-de-chaussée ouest et tout le premier étage de l'immeuble 31 bis rue du Parc. — Le Cantine est servie au sous-sol (guichet du fond) le matin des 11 heures et le soir dès 6 heures.

Saison d'Automne

CHAPEAUX DE FEUTRE

Parapluies

Chapeaux de cérémonies

Casquettes

Bérets

Cravates

Assortiment complet dans tous les genres du meilleur marché au plus cher.

10, RUE NEUVE, 10

Se recommande

J. Verthier.



Conformateurs — Réparations.

Bulletin d'abonnement

à découper et à envoyer, affranchi de 2 cent. à

L'Administration de La Gaité

Journal humoristique

paraissant à Porrentruy deux fois par mois

Le soussigné désire s'abonner à La Gaité d'ici à fin décembre 1903, au prix de 2 fr. 50.

Nom:

Prénom:

Profession:

Domicile:

Ouvriers, approvisionnez-vous chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces.